



DECISION ADMINISTRATIVE

N°99/2024/A

Prise en application de la délibération du Conseil Municipal en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Objet :

Prêt de l'exposition : « 1914-1918 : les soldats Vifois sur le front »

Considérant la demande du Collège le Masségu de Vif, relative au prêt, à titre gratuit, de l'exposition « 1914-1918 : les soldats Vifois sur le front », à des fins pédagogiques et culturelles.

Le Maire

DÉCIDE

De prêter à titre gracieux l'exposition précitée au Collège le Masségu à compter de sa date de retrait et jusqu'au 18/10/2024 au plus tard.

De signer la convention annexée à la présente décision administrative.

Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité est exécutoire et qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de cette date de publication.

Fait à VIF, le 11/06/2024
Pour le Maire

Guy GENET